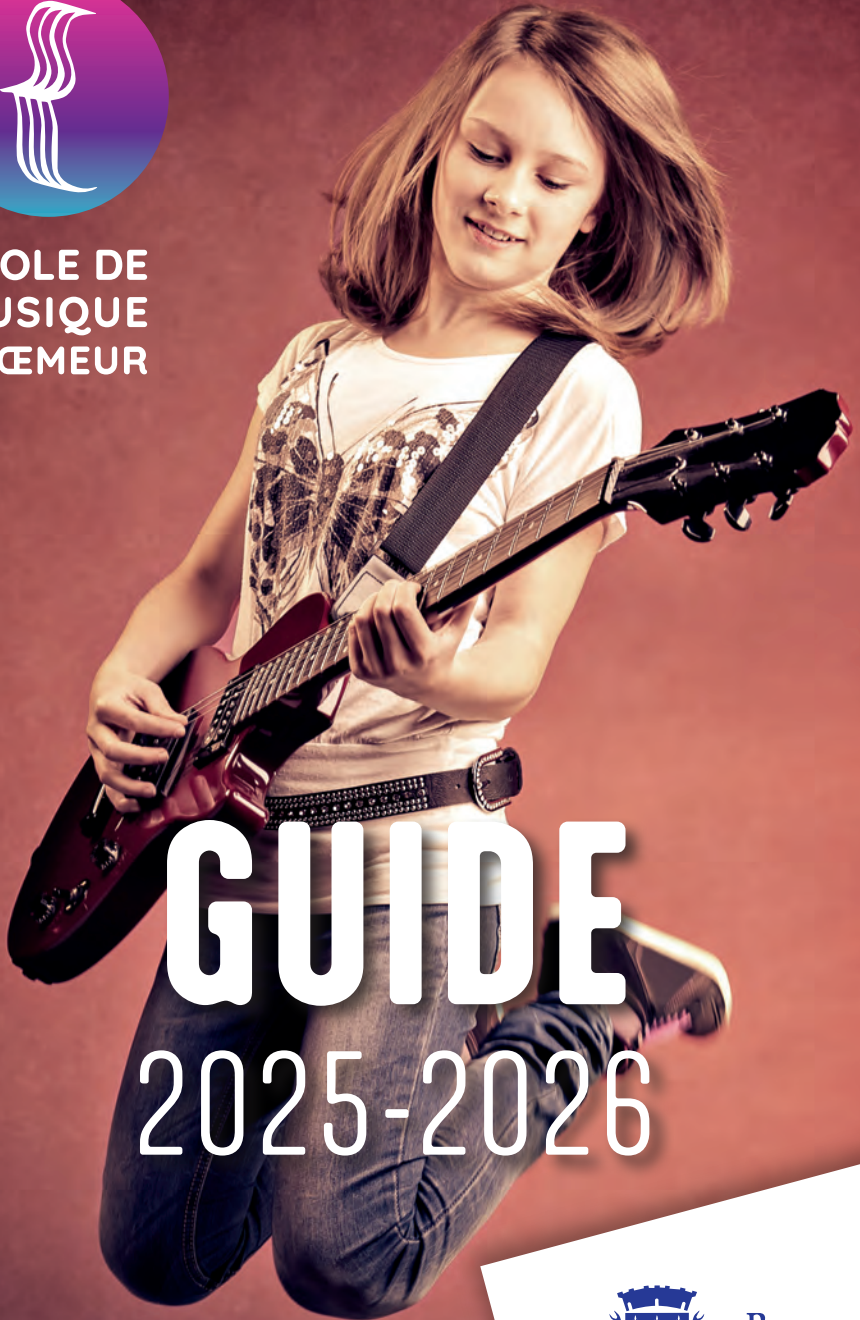




ÉCOLE DE
MUSIQUE
PLĀMEUR



GUIDE 2025-2026



PLĀMEUR
PLAÑVOUR

Éditorial

Chers élèves, parents, amis de la musique !

L'école de musique de Plœmeur est un lieu où la passion pour la musique se vit pleinement, et où chacun, quel que soit son âge ou son niveau, peut exprimer sa créativité, développer ses compétences et prendre plaisir à apprendre. L'éducation musicale est bien plus qu'un simple apprentissage technique. Elle est une aventure humaine, une exploration de soi et du monde, une invitation à découvrir des émotions nouvelles et à partager des moments privilégiés avec les autres.

Nos enseignants, tous passionnés et expérimentés, sont là pour guider chaque élève enfant ou adulte dans son propre parcours musical. Au-delà des deux cursus complets en classique ou en musiques actuelles amplifiées, nous proposons de nombreux cours adaptés à chaque besoin et chaque envie. Que vous souhaitiez jouer d'un instrument, chanter, comprendre les bases théoriques de la musique ou vous initier au beatmaking, nous mettons tout en œuvre pour vous accompagner dans la réussite de vos projets.

Au-delà des cours proposés, nous offrons à nos élèves l'opportunité d'aller écouter des concerts et de se produire en public dans de nombreuses formes différentes, de la petite audition dans les murs de l'école jusqu'à la scène de l'Océanis, autant d'événements qui rythment l'année scolaire.

Nous vous souhaitons une année riche en découvertes, en progrès et en belles rencontres musicales.

Ronan Loas

Maire de Plœmeur



Sommaire

P4

L'ÉVEIL MUSICAL

P5

LE PARCOURS
DÉCOUVERTE

P6

LE CURSUS
« CLASSIQUE »

P8

LE CURSUS
« JAZZ / MUSIQUES
ACTUELLES »

P10

L'ÉDUCATION
ARTISTIQUE ET
CULTURELLE

P12

POUR LES
MUSICIENS
AMATEURS

P15

STAGE MAO

P16

NOUS TROUVER
ET PLUS !

P18

FAQ

P20

TARIFS
2025-2026

P21

FICHE
D'INSCRIPTION

P22

RÈGLEMENT
INTÉRIEUR

P23

RENTRÉE
2025-2026

P24

SAVE THE DATE !



Cours d'éveil

Enfants inscrits en grande section maternelle
Cours hebdomadaire de 45 minutes
Le mercredi de 11H00 à 11H45

L'enfant se construit dans une globalité. Tout petit, il sait communiquer par le corps et la voix avec son entourage. Par la manipulation et l'exploration, il apprend à connaître le monde qui l'entoure, associe geste et son. Au sein d'un groupe, l'enfant explore, vit des « expériences sensorielles » à travers des jeux corporels et vocaux. Il apprend à écouter les autres, à explorer les sons des différents instruments. Il développe sa sensibilité et sa créativité.

Violon

Le Parcours découverte

Parcours découverte
Enfants inscrits en CP
Cours hebdomadaire de 1H15
Le mercredi de 13H30 à 14h45

Une année pour essayer, manipuler, tester, oser, et devenir apprenti musicien ! Ce parcours est composé d'une séance de découverte d'instrument (30 minutes) et d'un atelier d'initiation musicale (45 minutes). Tous les mois, par groupe de deux, les enfants découvrent une nouvelle salle, un nouveau professeur, un nouvel instrument. Ils se réunissent ensuite pour chanter et aborder les premières notions musicales. En fin d'année, ils choisissent leur instrument et se rapprochent de leur futur professeur en participant au « petit orchestre ».

Violoncelle

Contrebasse



Trompette

Trombone



Accordéon

Clarinette

Saxophone

Le cursus « classique »

Parcours Global d'études

De 7 à 77 ans

Nous avons développé deux cursus dans l'établissement. Un cursus Classique, et un cursus Musiques actuelles amplifiées.

Dans les deux cas

Le premier cycle est une phase d'engagement dans la pratique musicale. Il pose les premiers rudiments de la technique instrumentale, de l'éducation à l'écoute, d'un vocabulaire sur les sons, de la musique et de l'interprétation. La durée du premier cycle varie entre 4 et 5 ans. Les élèves sont évalués tout au long de leur parcours. Quand ils sont prêts, leurs professeurs les présentent en examen de fin de 1^{er} cycle. L'élève titulaire de son diplôme passe automatiquement en 2^{ème} cycle l'année suivante.

Département Classique

Instruments enseignés : alto, chant, piano, harpe, violon, violoncelle, contrebasse, saxophone, flûte traversière, clarinette, accordéon, trompette, trombone et tuba.

Le deuxième cycle met l'accent sur le développement artistique et musical personnel en favorisant notamment une bonne ouverture culturelle, l'appropriation d'un langage musical plus précis et l'acquisition d'une pratique autonome. La durée du deuxième cycle varie entre 4 et 5 ans. Les élèves sont évalués tout au long de leur parcours. Quand ils sont prêts, leurs professeurs les présentent au Brevet de 2^{ème} cycle. L'élève titulaire de son diplôme passe automatiquement en 3^{ème} cycle CEM l'année suivante.

Le troisième cycle permet à l'élève d'approfondir sa pratique et sa culture, en vue de conduire de manière autonome un projet artistique riche et structuré. La durée du troisième cycle est de 3 ans. Les élèves sont évalués tout au long de leur parcours. Au terme de ces 3 années, l'épreuve terminale (le projet artistique de l'élève) se déroule dans un conservatoire classé par l'état. La réussite aux 4 modules est sanctionnée par le Certificat d'études musicales.

DYS ?

Si votre enfant a des troubles « dys » dites-le nous ! Nous ne sommes pas thérapeutes, mais cela nous permettra de mieux l'accompagner dans son apprentissage.

Cycle I (4 ans +/- 1 an)

IC1 et IC2

**Cours instrumental de 30 minutes ou une heure en collectif +
Cours de formation musicale 1H00 +
Ensemble ou Musique de chambre 1H00**

Cordes ensemble « Pizzicato »
Vents ensemble « Les Loustigs »
Instrument polyphoniques / Chant

samedi de 9h30 à 11h00
mardi de 17h00 à 18h00
les horaires sont affichés
dans le hall de l'école.

IC3, IC4 et IC5

**Cours instrumental de 30 minutes ou une heure en collectif +
Ensemble ou Musique de chambre 1H00 +
Ensemble ou Musique de chambre 1H00**

Cordes ensemble « Sul Ponticello »
Vents ensemble « Skipailh »
Instrument polyphoniques / Chant

samedi de 11h00 à 12h00
voir l'organisation p.13
les horaires sont affichés
dans le hall de l'école.

Cycle II (4 ans +/- 1 an)

IIC1 à IIC4

**Cours instrumental de 45 minutes +
Cours de formation musicale 1H00 +
Ensemble ou Musique de chambre 1H00**

La fin du 2^{ème} cycle est sanctionnée par le
Brevet d'études musicales.



Cycle III (3 ans)

Le troisième cycle permet à l'élève
d'approfondir sa pratique et sa culture, en vue
de conduire de manière autonome un projet
artistique riche et structuré.

IIIC1 à IIIC3

**Cours instrumental d'une heure +
Cours de formation musicale 1H00 +
Ensemble ou Musique de chambre 1H00**

La fin du 3^{ème} cycle est sanctionnée par le **Certificat d'études musicales.**

L'épreuve terminale (le projet artistique de l'élève) se déroule dans un
conservatoire classé par l'état.



Le cursus

« Musiques Actuelles Amplifiées »

Les musiques actuelles amplifiées se regroupent autour de 4 mouvements : le rock et tous ses dérivés, la musique de la Jamaïque (reggae, ska), la musique électro au sens large et la musique afro-américaine (soul, funk, ...)

Cursus Musiques Actuelles

Instruments enseignés : chant, guitare, basse, contrebasse, batterie, claviers, beatmaking*, saxophone, clarinette, trompette, trombone, tuba, accordéon

* **Beatmaking ?** Il est possible de s'inscrire dans un parcours MAO. Le beatmaker (créateur de rythmes) est un musicien qui produit des boucles ou des « instrus ». Le logiciel principalement utilisé est Ableton Live, et l'instrument un ordinateur.

Cycle I (4 ans +/- 1 an)

IC1 et IC4

Groupe

+ Cours instrumental (30' individuel ou 1h collectif)

Pour les plus motivés, des cours facultatifs d'entretien de technique instrumentale sont proposés à partir de 12 ans.

Cycle II (4 ans +/- 1 an)

IIC1 à IIC4

Groupe

+ Cours instrumental 45'

+ Formation musicale CII (1H00)

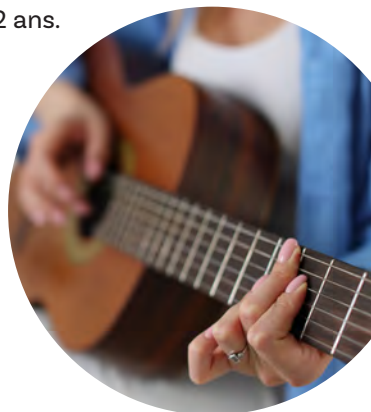
Cycle III (3 ans)

IIIC1 à IIIC3

Groupe

+ Cours instrumental 1h00

+ Formation musicale CIII (1H00)



Projet artistique personnel, initiation à la direction de groupe et à la transmission. Participation active aux actions culturelles et aux projets de l'école de musique.



Comment accompagner son enfant, quand on n'est pas soi-même musicien ?

Incitez-le à pratiquer régulièrement, créez un cadre motivant et valorisez ses efforts; ce sera déjà très bien !



L'Éducation Artistique & Culturelle

Projets hors les murs

Nos missions dépassent les frontières de l'école de musique, nous intervenons :

Dans toutes les écoles de la ville :

Projets musicaux menés avec le soutien de notre musicien intervenant.

Au centre pénitentiaire :

Projets de création en musique assistée par ordinateur.

À la maison de la petite enfance :

Accompagnement des assistantes maternelles à la mise en place de projets musicaux.

Au Collège Charles de Gaulle :

Création de chanson et de musique électronique pour la Redadeg.

Pour l'Institut Médico Éducatif :

Atelier musical avec une classe de l'IME du collège

**Vous êtes enseignant à
Plœmeur ?
Vous avez une idée musicale,
une envie ? Contactez-nous !**

Vous pouvez bénéficier d'un
accompagnement
pour 15 séances.
Notre intervenant en milieu
scolaire vous accompagnera à
chaque étape du projet.



Pour les musiciens amateurs

Vous avez pratiqué la musique quand vous étiez plus jeune ? Vous jouez seul dans votre coin ?

Nous proposons aux musiciens amateurs de rejoindre nos ensembles, d'entretenir leur technique instrumentale, de participer à des rencontres ou même de s'initier à la musique !

Voici nos propositions :

Pour entretenir sa technique instrumentale : LES TRAININGS !

2 trainings hebdomadaires facultatifs sont proposés à nos élèves. Il s'agit de cours d'entretien de technique instrumentale. Il n'y a pas de suivi d'un cours à l'autre, chaque semaine une nouvelle technique est abordée, accessible à tous à partir de 12 ans.

- **Training guitare :** technique de médiator, gammes brisées, sweeping, tapping, cocottes, ...
- **Training batterie :** moulins, roulement, flas, accents,...

Le mercredi, de 18h45 à 19h30

Tarif : Atelier 1 (60€)

(gratuit pour les élèves en cursus)

Pour apprendre à s'accompagner à la guitare : GUITARE & CHANSONS !

En s'appuyant sur un répertoire de chanson française ou internationale, vous apprendrez les rudiments de la guitare, à chantonner et à vous accompagner.

Le jeudi, de 19H00 à 20H00

Tarif : Atelier 2 (110€)

un atelier réservé aux débutants !

Le jeudi, de 20H00 à 21H00

Tarif : Atelier 2 (110€)

niveau avancé



Vous avez déjà pratiqué ? REJOIGNEZ NOS ENSEMBLES !

Nous ouvrons nos ensembles aux musiciens possédant un niveau de fin de 1^{er} cycle minimum. Un rendez vous avec le professeur référent de l'ensemble est nécessaire pour l'évaluer, n'hésitez pas à nous contacter.

- **SKIPAILH (Orchestre)**

Le mardi de 18h00 à 19h30. Tarif : Atelier 1 (60€).

- **MUSIQUE DE CHAMBRE**

Le jeudi à 19h00 à 20h00 (en semi-autonomie). Tarif : Atelier 2 (111€).

- **WHY NOTES (Atelier Musiques Actuelles)**

Le mardi, de 19h30 à 21h00. Tarif : Atelier 2 (111€).

- **VOCE (Atelier de chant lyrique)**

Le mardi de 15h30 à 16h30. Tarif : Atelier 2 (111€).

- **BIRDLAND (Atelier Jazz)**

Le jeudi à 19h00 à 20h00. Tarif : Atelier 2 (111€).

- **ALAN STIVELL (Atelier Trad)**

Le lundi à 19h00 à 20h00. Tarif : Atelier 2 (111€).

Atelier de TECHNIQUE VOCALE

Vous prenez la parole en public, vous avez envie d'essayer de chanter, ou vous chantez déjà mais vous souhaitez travailler les aspects techniques de la voix ? Enseignants, Animateurs, Chanteurs en herbe ou confirmés ? Vous trouverez dans cet atelier de nombreuses ressources.

Tarif : Atelier 2 (111€), le mardi de 20h00 à 21h00

Un chœur d'ados : l'Atelier VOX

Une façon de rentrer en musique pour les ados entre 11 et 16 ans. Ici vous travaillerez en collectif un répertoire de chansons du moment ou du répertoire plus large.

Tarif : Atelier 2 (111€), le mardi de 18h00 à 19h00

Nouveauté « L'ENFANCE EN MUSIQUE »

Comment éveiller les enfants au monde sonore ?

Cet atelier propose un temps d'échange et d'expérimentation pour l'acquisition d'outils musicaux à partager avec les enfants de 0 à 5 ans. Vous explorerez du répertoire chanté, l'utilisation d'objets sonores, et vous y prendrez même des idées pour fabriquer vos propres instruments !



Séquences de 5 heures de formation les jeudis, de 11h00 à 12h00.

- du 18 septembre au 16 octobre 2025
- du 12 mars au 9 avril 2026

Public : parents ou professionnels de la petite enfance.

Tarif : Atelier 1 (60€)



Stages de MAO

En lien avec les évolutions numériques, la **M.A.O. (Musique Assistée par Ordinateur)** complète la pratique instrumentale et vocale en élargissant les possibles : création de partition, enregistrement, composition, looping, créations sonores...

Ableton Live est un logiciel rapide, fluide et flexible pour la création et la performance musicale. Il comporte des effets, des instruments, des sons et de nombreuses fonctions créatives : tout ce dont vous avez besoin pour créer tout type de musique.

Stage « découverte » du logiciel ABLETON LIVE :

Découverte par la manipulation et la prise de son dans l'environnement du logiciel. Configuration du logiciel, assignation des contrôleurs, prise de son, programmation, automation, sampling, effets, boucles...

Samedi 11 octobre de 14h à 16h30

Tarif stage 1 : 16€

Matériel nécessaire aux stagiaires

Ordinateur portable (OS ou windows)

Dernière version de Live : <https://www.ableton.com/fr/trial/>



Nous trouver, et plus !

Contact

L'école de musique se situe :
Rue des pommiers - 56270 Plœmeur

E-mail : emusique@ploemeur.net
Téléphone : 02 97 86 41 50

Le secrétariat de l'école est ouvert :

- De mai à octobre :

Du lundi au vendredi
de 14h à 18h30
(17h30 le mercredi)

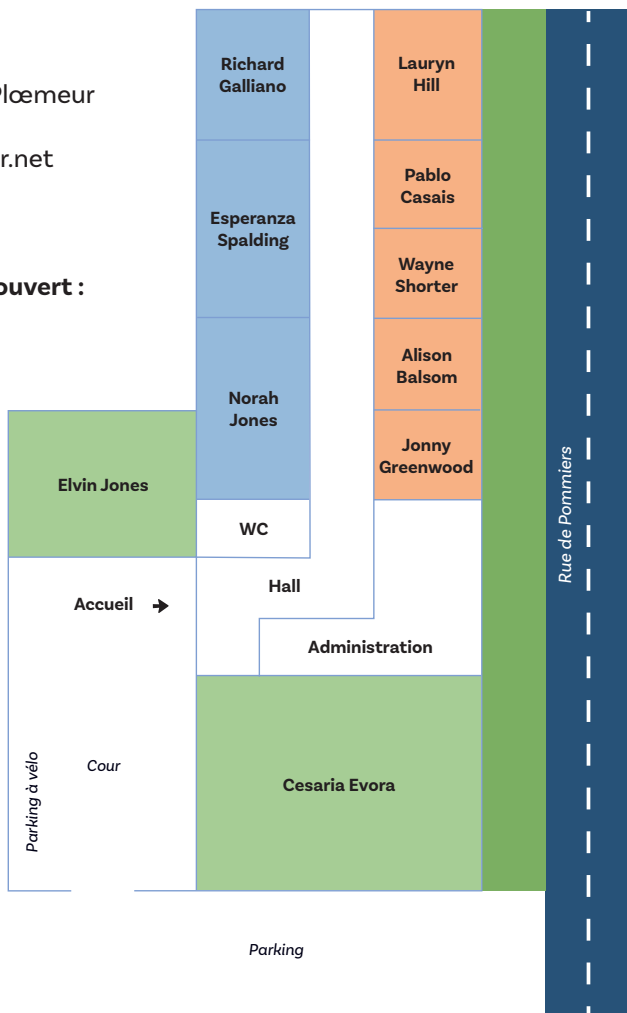
- De novembre à avril :

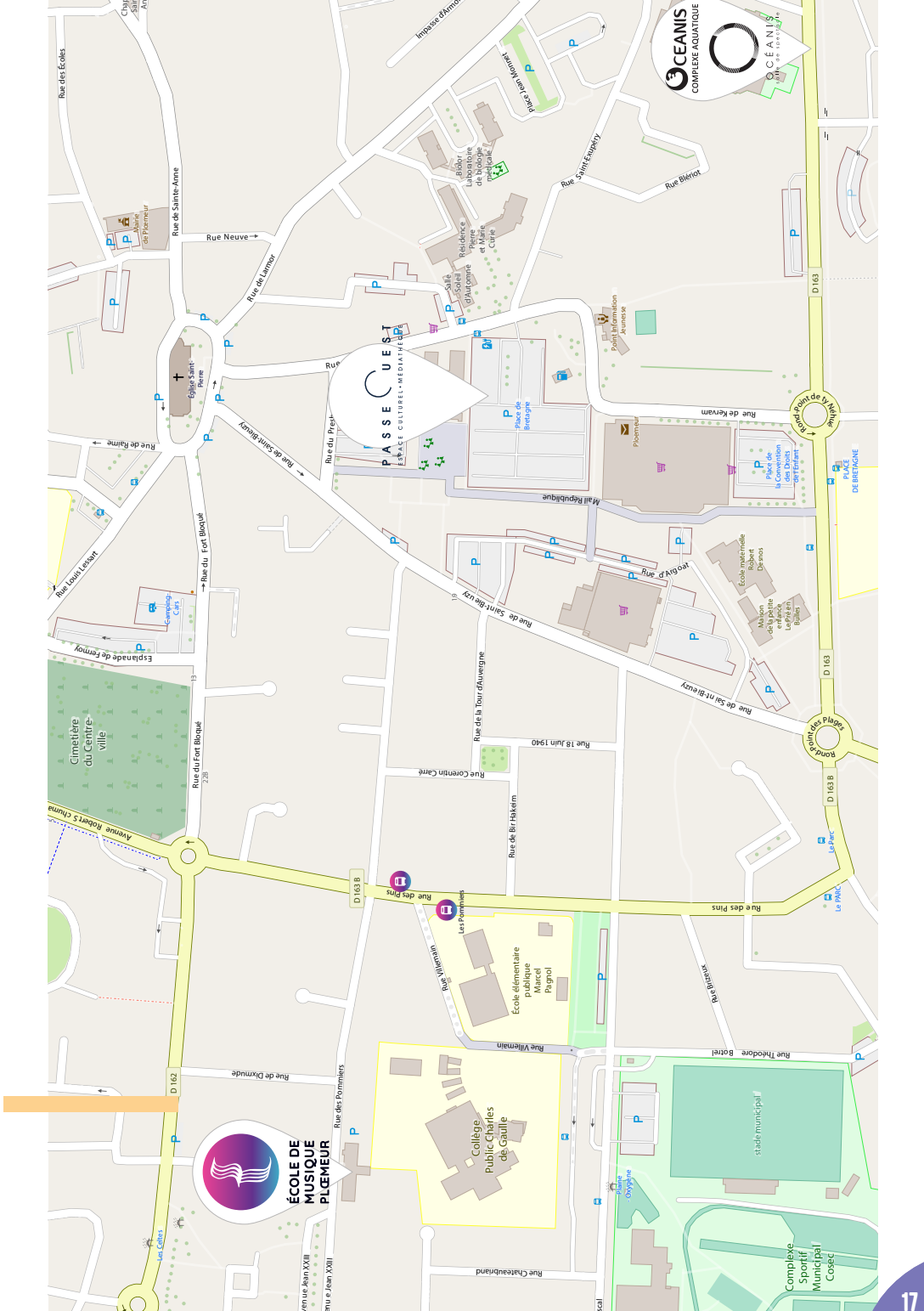
Du lundi au jeudi
de 14h à 18h30
(17h30 le mercredi)

L'école de musique est fermée pendant les vacances scolaires.

Bus : lignes T3 ou 126
stationnement vélo,
parking gratuit

Plan de l'École de musique





**ÉCOLE DE
MUSIQUE
PLÉMEUR**

Collège
Public Charles
de Gaulle

École élémentaire
publique
Marcel
Pagnol

PASSE CUEST
ESPACE CULTUREL-MÉDIATHÈQUE



Complexe
Sportif
Municipal
COSC

FAQ

Pourquoi faut-il venir plusieurs fois dans la semaine ?

Pour que la formation artistique soit complète, plusieurs cours sont indispensables. Venir plusieurs fois dans la semaine permet de progresser et d'entretenir la motivation.

Faut-il acheter un instrument ?

Avant tout achat, un échange doit avoir lieu avec l'enseignant. L'établissement dispose d'un parc de location pour les instruments suivants : accordéon, flûte traversière, clarinette, trompette, saxophone, violon, violoncelle.

Un achat d'instrument est généralement préconisé au bout d'un ou deux ans de pratique.

Que faire si mon enfant ne peut pas venir à un cours ?

Il faut prévenir le secrétariat de l'École de Musique au 02 97 86 41 50. Le cours ne sera pas remplacé.

Peut-on arrêter les cours durant d'année ?

À l'exception d'une mutation ou d'un problème de santé supérieur à un mois (sur certificat médical), l'année scolaire est entièrement due à partir de la deuxième semaine de cours.

Mon enfant devra-t-il se produire en public ?

La production des élèves fait partie intégrante du parcours pédagogique. Merci de tout faire pour permettre à votre enfant ces temps forts et valorisants. Tout au long de l'année, des auditions et concerts sont organisés, notamment dans l'école, à la médiathèque Passe Ouest ou à l'Océanis.

Est-il possible de choisir un instrument qui n'est pas dans le parcours découverte ?

Oui bien sûr, votre enfant reste prioritaire pour son choix de classe, dans la limite des places disponibles.

Handicap

Le bâtiment est accessible aux personnes à mobilité réduite. N'hésitez pas à venir nous rencontrer, nous pouvons parfois proposer des parcours personnalisés.

Cursus

Notre projet s'inscrit pleinement dans le cadre du Schéma National d'Orientation Pédagogique et du Schéma Départemental des Enseignements Artistiques du Morbihan. Il prend en compte les valeurs défendues dans la charte de l'enseignement artistique spécialisé de 2001 et plus simplement dans les valeurs du service public.

À l'issue du parcours découverte et/ou à partir du CE1, les enfants peuvent choisir un instrument et s'inscrire dans un cursus d'études musicales. La formation est également ouverte à toute personne, quel que soit son âge. Seule l'envie de s'investir dans une pratique musicale compte.

Dans notre projet, nous proposons une entrée en musique la plus motivante possible en inscrivant systématiquement les élèves par le biais d'une pratique collective (orchestre, groupe, ensembles). Les éléments de formation musicale sont intégrés dans ces cours, et un cours instrumental (individuel ou collectif) vient compléter la formation.

Pour comprendre la nomenclature, les chiffres romains correspondent au cycle IC = 1^{er} cycle, IIC = 2^{ème} cycle, ... Le chiffre correspond à l'année dans le cycle. Pour simplifier la compréhension, nous utilisons le code couleur suivant :

Éveil - Parcours découverte

- IC1 IC2 IC3 IC4 IC5 Diplôme de 1^{er} cycle
- IIC1 IIC2 IIC3 IIC4 IIC5 Brevet de 2^{ème} cycle
- IIIC1 IIIC2 IIIC3 CEM

2 départements cohabitent à l'école de musique : **le département classique, et le département Musiques Actuelles Amplifiées**. L'un n'est pas plus facile ou difficile que l'autre. Ce sont simplement des musiques qui utilisent des codes différents, des approches différentes.

Tarifs 2024-2025

Les Plœemeurois bénéficient d'un tarif prenant en compte le quotient familial, en pourcentage d'un tarif plein (H). Le tarif I s'applique aux habitants des autres communes, sauf pour les ateliers, stages et master class.

Plœemeurois						Tarif plein	Extérieurs
B	C	D	E	F	G	H	I
-80 %	-70 %	-55 %	-40 %	-25 %	-10 %	Base	T1 à 4 +20% T5 x 260%

Tarifs

Quotient Familial	Éveil	Parc ours découverte	Cursus Enfant	Cursus adulte	Location instrument
	Tarif 1 €/an	Tarif 2 €/an	Tarif 3 €/an	Tarif 4 €/an	Tarif 7 €/an
B	31 €	53 €	96 €	110 €	31 €
C	47 €	79 €	144 €	165 €	
D	70 €	119 €	216 €	248 €	
E	94 €	159 €	288 €	330 €	
F	117 €	199 €	360 €	413 €	62 €
G	140 €	238 €	432 €	495 €	
H (tarif plein)	156 €	265 €	480 €	550 €	
I (extérieur)	187 €	318 €	576 €	660 €	161 €

Atelier 1	Atelier 2	Stage 1	Stage 2	Master class 1	Master class 2
Tarif 6	Tarif 7	Tarif 8	Tarif 9	Tarif 10	Tarif 11
60 €	111 €	16 €	29 €	21 €	31 €

Quelles sont les différences ?

Atelier : temps hebdomadaire de sensibilisation ou de perfectionnement de pratique artistique.

Stage : temps ponctuel, organisé sur une thématique musicale, dans le cadre d'un cycle.

Masterclass : cours unique d'interprétation et de partage d'expérience avec un artiste invité.

Fiche d'inscription

<p>Représentant légal</p> <p>Nom :</p> <p>Prénom :</p> <p>Adresse :</p> <p>.....</p> <p>Code Postal Ville :</p> <p>Profession :</p> <p>Téléphone 1 :</p> <p><i>Les absences de professeur, informations de dernière minute, ... seront envoyées sur ce seul numéro).</i></p> <p>Téléphone 2 :</p> <p>E-mail :</p> <p><i>Les factures, bulletins et informations sur la vie de l'école seront envoyés à cette seule adresse e-mail.</i></p> <p>2^{ème} personne à prévenir en cas d'urgence :</p> <p>Nom Prénom :</p> <p>.....</p> <p>Lien avec l'élève :</p> <p>Téléphone :</p>	<p>Élève 1</p> <p>Nom :</p> <p>Prénom :</p> <p>Date de naissance :</p> <p>Établissement scolaire :</p> <p>.....</p> <p>Classe fréquentée :</p> <p>Instrument souhaité :</p> <p>.....</p> <p>Location envisagée <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non</p> <p>A déjà pratiqué ?</p> <p><input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> 1 à 3 ans <input type="checkbox"/> + de 3 ans</p>
<p>Élève 1</p> <p>Nom :</p> <p>Prénom :</p> <p>Date de naissance :</p> <p>Établissement scolaire :</p> <p>.....</p> <p>Classe fréquentée :</p> <p>Instrument souhaité :</p> <p>.....</p> <p>Location envisagée <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non</p> <p>A déjà pratiqué ?</p> <p><input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> 1 à 3 ans <input type="checkbox"/> + de 3 ans</p>	<p>Élève 3</p> <p>Nom :</p> <p>Prénom :</p> <p>Date de naissance :</p> <p>Établissement scolaire :</p> <p>.....</p> <p>Classe fréquentée :</p> <p>Instrument souhaité :</p> <p>.....</p> <p>Location envisagée <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non</p> <p>A déjà pratiqué ?</p> <p><input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> 1 à 3 ans <input type="checkbox"/> + de 3 ans</p>

Règlement intérieur

Article 1 : Inscriptions à l'école de musique

La réinscription des anciens élèves s'effectue dans une période allant de fin mai à début juin.

L'inscription des nouveaux élèves s'effectue dans le courant du mois de juin. Les demandes non satisfaites sont inscrites par ordre chronologique sur liste d'attente.

Article 2 : Tarification

Les tarifs sont votés chaque année en Conseil Municipal.

Seules les familles demeurant à Plœmeur peuvent bénéficier du quotient familial.

Toute activité commencée entraîne à partir du 1er octobre son paiement intégral pour l'année scolaire sauf pour déménagement ou raison médicale (si incapacité de plus d'un mois).

La participation aux frais de scolarité s'effectue en deux fois à réception de la facture, généralement en novembre et en mars.

Article 3 : Absence des professeurs

Au cours de l'année, les artistes-enseignants sont parfois amenés à poser des jours d'absence dans le cadre de leurs activités artistiques : concerts, enregistrements, jury...

Un calendrier de rattrapage de cours sera affiché dans le hall de l'école. En cas de non remplacement d'un professeur absent plus de 4 semaines, un remboursement au prorata de l'année sera effectué.

Article 4 : Engagement des familles

Chaque enfant est placé sous la responsabilité de ses parents dès lors qu'il n'est plus en salle de cours.

Les familles sont tenues :

- ✓ de respecter les horaires des cours,
- ✓ de déposer leurs enfants après s'être assuré de la présence des professeurs.
- ✓ de garder leur enfant à domicile s'il est malade.
- ✓ de conduire et de reprendre les enfants inscrits en classe d'éveil à la porte de la salle de cours.

Les dates des principales manifestations de l'année (concerts, auditions, examens) sont affichées à l'avance dans l'école. Le rôle des familles est de permettre à leur enfant la participation à ces événements, **la scène étant un moment formateur dans toute pratique artistique.**

Un élève peut être exclu de l'école s'il est constaté : un manque de respect envers toute personne, un comportement inadapté au sein de l'établissement ou des absences injustifiées.

Article 5 : Droit à l'image

Lors des cours, concerts, auditions, examens ou sorties scolaires, vos enfants sont susceptibles d'être photographiés. Ces photos peuvent être utilisées par la presse, pour affichage dans l'école de musique, ou sur site internet. En signant ce règlement intérieur, vous vous engagez à accepter la diffusion de ces images. Si vous ne souhaitez pas la diffusion de ces photos, merci de rédiger un courrier à l'intention du directeur de l'école de musique.

DATE / / SIGNATURE

- Élève majeur
- Parent d'élève mineur

Infos rentrée 2025

Vous vous êtes inscrit auprès de l'administration de l'école, et ensuite ?

Les horaires des cours de formation musicale et des pratiques collectives (groupes, ensembles, orchestres) sont affichés dans le hall de l'école de musique dès le mois de juin. Pour le cours d'instrument, le professeur vous contacte début septembre pour convenir d'un créneau hebdomadaire.

Si c'est votre première inscription, ou que vous souhaitez des informations complémentaires, n'hésitez pas à appeler l'école de musique début septembre et au besoin de prendre un rendez-vous.

Les cours commenceront à partir **du lundi 15 septembre 2025**.

Nous invitons les parents d'élèves inscrits en **Parcours Découverte** à accompagner leur enfant **le mercredi 17 septembre à 13h30** pour quelques explications et la remise du calendrier annuel.

L'équipe

Iván	ALCALA	Violoncelle / Orchestres / Musique de chambre
Amelia	BAINVEL	Violon / Alto / Musique de chambre
Bruno	GUINCHE	Saxophone / Jazz
Morgan	LAURENT-NESTOUR	Harpe / Trombone
Bruno	LE LEUCH	Accordéon / Basse / Musiques actuelles
Frédéric	LEMAIRE	Trompette / Orchestres
Michel	LE MOUPELLIC	Batterie / Jazz
Marie-Laure	MADEC	Flûte traversière
Stéphane	MARREC	Basse / Contrebasse
Frédéric	MIOSSEC	Clarinette / Orchestres
Nolwenn	POILLEUX	FM / Chant / Technique vocale
Sylvia	ROUDAUT	FM / Piano / Accompagnement / Musique de chambre
Christophe	ROUILLE	Guitare / Musiques actuelles
Emmanuel	VRANCKX	Tuba / Éveil / Initiation / Intervenant en milieu scolaire
En cours	de recrutement	Claviers / Musiques actuelles
En cours	de recrutement	Guitare électrique / Musiques actuelles
Maëlle	LE LUEL	Accueil, Administration
Fabrice	CARRÉ	Direction

L'école de musique vous accueille du lundi au vendredi
et sans rendez-vous de 14h00 à 18h30 (17h30 le mercredi)

Nous vous invitons à encourager nos élèves lors de
LA FÊTE DE LA MUSIQUE « À LA PLAGE »
Samedi 21 juin de 14h00 à 18h00

Save the date !

En 2026,

L'ÉCOLE PROPOSERA DES SPECTACLES À L'OCÉANIS :

Mardi 10 février à 20h00

Mercredi 18 mars à 20h00

Mercredi 1^{er} avril à 20h00

Mardi 12 mai à 20h00

Mercredi 3 juin à 20h00

**ET SE PRODUIRA RÉGULIÈREMENT
À L'AUDITORIUM DE PASSE OUEST**



Suivez toutes nos
[actualités sur Facebook](#)



Accès aux personnes
à mobilité réduite

